

02/02/2024, à Roanne

Les organisations syndicales représentatives étaient réunies pour un CSA, ce jeudi 1^{er} 2024. **L'UFAP-UNSa Justice** était présente.

- Point sur l'ouverture du QPR

La marche à blanc du QPR a eu lieu la semaine du 8 janvier 2024.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de problème particulier.

A ce jour, il y a 4 détenues au QPR, d'ici la fin mars, l'effectif passera à 8 détenues.

La cour de promenade devrait être opérationnelle d'ici la fin du mois de février 2024.

Aujourd'hui, il y semble y avoir urgence à accueillir les retours d'Iraq.

Il est à noter que 3 des 4 détenues sont des prévenues, en attente de jugement.

On sait déjà que la cellule PMR sera occupée.

La capacité de ce quartier est de 13 places dont 1 PMR.

L'UFAP-UNSa Justice sait par expérience qu'un effectif de 12 ou 13 détenues serait difficilement gérable quotidiennement.

La Direction a déclaré qu'elle sera attentive à l'évolution de l'effectif du QPR, même si notre établissement n'est pas décisionnaire sur les affectations.

- Point sur l'ouverture de la base ELSP

Les travaux de la base ELSP sont terminés.

On apprend que lorsque l'alarme contre les intrusions sera déclenchée, les forces de l'ordre comme les l'astreintes ELSP se déplaceront.

Avec l'ouverture du QPR, la DAP a estimé que le coût en personnel pour les ELSP, serait de 4 agents sur 2 jours, par mois.

Les transfèrements des détenues du QPR ne se feront pas nécessairement par les ELSP de Roanne.

L'agrandissement de la brigade ELSP n'est plus un secret, un recrutement pourrait avoir lieu en fin d'année 2024.

Le principe sera toujours le même, un recrutement local, avec une formation qui doit être validée.

D'ici la fin de 2025, si les résultats de l'expérimentation sont concluants à Aix, chaque ELSP comprenant 8 agents ou plus pourrait être dotée d'un chien d'appui et de défense pour renforcer la sécurité périmétrique.

- ACT 2024

L'UFAP-UNSa Justice souhaite un abri moto/vélo pour le personnel, cet abri pourrait être installé mais dans le cadre du développement durable, permettant ainsi de présenter d'autres projets.

Pour cette année 2024, 3 projets seront présentés à la DI :

- Rénovation de la cuisine dans le bâtiment de formation avec l'installation d'une machine à laver et aussi d'un sèche-linge (**coût 4000€**)
- Rénovation de la salle de repos au 1^{er} étage du bâtiment K, avec une table 12 places, 12 chaises, 3 fauteuils, 3 canapés de 3 places (**coût 4500€**)
- 1 nouveau tapis de course pour la salle de musculation du personnel (**coût 2000€**)

On apprend que finalement les bornes électriques du parking du personnel, seront à destination exclusivement des véhicules de l'administration.

L'UFAP-UNSa Justice trouve dommage que l'AP ne fasse pas un effort sur la question du véhicule électrique.

Comme ses dernières années, **L'UFAP-UNSa Justice** sera présente à la DI, afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

- Réorganisation du planning des parloirs

Une proposition a été effectuée afin de rendre la brigade parloir plus attractive.

L'UFAP-UNSa Justice partage cette analyse, la brigade parloir se meurt à petit feu.

La proposition consistait à créer deux brigades.

Une première brigade UVF/parloir (6 agents) qui travaillerait en petite et grande semaine, sauf lorsque les agents seront au parloir avocat (poste fixe).

Puis une seconde brigade parloir (5 agents) qui travaillerait en poste fixe du mardi au samedi, avec une conséquence directe, la tenue des parloirs du mardi au samedi et la fermeture des parloirs les dimanches et les lundis.

La proposition n'a pas été retenue. Elle n'est pas satisfaisante pour la Direction et le SDA.

L'UFAP-UNSa Justice travaille déjà sur une proposition différente, qui est plus simple à mettre en place et moins couteuse en personnel afin de ne pas dégarnir la détention, une fois de plus.

- Questions diverses

- Equipe à 10

L'UFAP-UNSa Justice demande la création d'équipes de 10 agents pour le service mixte, en lieu et place des équipes de 5 agents.

Le service des agents doit faire le point pour voir si cela n'aura pas d'incidence sur la programmation des vacances.

- Changement forcé des affectations des agents

L'UFAP-UNSa Justice interpelle la Direction sur le changement d'affectation forcé des agents qui sont passés du quartier homme au quartier femme ou au parloir.

La Direction déclare qu'avec la venue des stagiaires et des mutés, ils pourront retourner au quartier homme.

L'UFAP-UNSa Justice condamne cette gestion, en 2024, il y a moyen de faire mieux.

- Travail en groupe

Pour **L'UFAP-UNSa Justice**, ce dossier doit être prioritaire en 2024, il y a une vraie souffrance à être perpétuellement seule, sans parler des soucis de gestion des mouvements et de la sécurité.

L'UFAP-UNSa Justice rappelle que dans le cadre de sa mission, et surtout dans sa grille de contrôle interne, la MCI (Chef de Projet Management des Risques Pénitentiaires) prévoit de poser la question de savoir si « *une organisation et une planification de service adaptée est-elle établie, après avis des surveillants, permettant que les missions dévolues individuellement, dans un secteur d'hébergement, à chacun des agents, soient confiées collectivement à l'ensemble des personnels qui se répartissent les tâches à réaliser (fonctionnement en équipe) ou à deux agents travaillant dans des unités de proximité (fonctionnement en binôme) ?* » (Point 1.1.16).

Il serait peut-être temps à Roanne, de pouvoir répondre « Oui » à cette question !!

L'UFAP-UNSa Justice demande aux agents d'expérimenté cette gestion des mouvements.

La Direction ne s'opposera pas à cette expérimentation.

- Films occultants

L'UFAP-UNSa Justice milite pour la pose des films occultants dans les bureaux des 3 bâtiments de détention.

En particulier sur la vitre qui donne directement sur la courside.

Notre nouvelle CE semble réceptive à notre demande, affaire à suivre ...

- Gestion des CET

L'UFAP-UNSa Justice demande une fois de plus un éclaircissement sur la gestion des CET.

Si un agent se voit accorder 1 CET, il n'a pas l'obligation de poser des CET sur les jours de repos qui suivent.

Le SDA nous a confirmé que c'était la règle et qu'il n'y avait aucune difficulté sur sa mise en application.

Notre CE a aussi confirmé que cela ne doit pas poser de difficulté particulière.

- MDS

L'UFAP-UNSa Justice demande l'ouverture du poste vacant sur notre établissement.

Il est inacceptable que depuis des lustres, rien ne se passe.

- Plaintes des agents

Trop souvent, les agents ne savent pas ce qu'il advient de leurs plaintes, pire encore, les détenus sont parfois libérés sans que rien ne soit fait.

Un nouveau Procureur de la République va être nommé en mars 2024, notre Directrice va le rencontrer, cela sera l'occasion de faire le point sur les dossiers en souffrance.

L'UFAP-UNSa Justice invite les agents à se manifester afin d'obtenir des réponses à leurs plaintes.

Pour **L'UFAP-UNSa Justice** J.PICORNELL/V.THUMERELLE/G.TULOUP